



FORMATIONS ET SERVICES AUX ENTREPRISES

FORMATIONS ET SERVICES AUX ENTREPRISES

- Formations INTRA ou INTER
- Événementiel : séminaires, échanges entre CE, journées à thème
- Autres prestations



## FORMATION EN INTER

### SUR MARSEILLE

6 – 7 – 8 mars 17

#### Thématique :

## Formation des membres du CHSCT de - 300 salariés

**Cette formation a pour but de développer votre aptitude à déceler et à mesurer les risques professionnels et vos capacités à analyser les conditions de travail.**

#### OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

- Connaître le rôle et les missions du CHSCT
- Participation active de son fonctionnement
- Sensibilisation à l'amélioration des conditions de travail Prévisionnel

## **PROGRAMME**

### **Texte réglementaire :**

- Les principes de la réglementation en santé et sécurité au travail
- La codification du code du travail
- Les grandes étapes de la santé et sécurité au travail
- Les autres textes de références

### **Rôle, Moyens et fonctionnement du CHSCT :**

- Champ d'application
- Rôle du CHSCT
- Rôle du Président et du Secrétaire
- Les modalités de création du CHSCT, élection des membres
- Le fonctionnement du CHSCT
- Les moyens du CHSCT
- Les différents membres du CHSCT (président, médecin du travail, carsat...)

### **Obligations et responsabilité :**

- Les obligations de chacun en matière de sécurité au travail
- Les différentes juridictions
- Notions de responsabilité (civile et pénale)
- Notions sur le danger grave et imminent, le droit d'alerte, le droit de retrait, la faute inexcusable

### **Les différents acteurs de la prévention :**

- Acteurs internes et externes

### **Les missions du CHSCT :**

- **Les visites des locaux (à prévoir le jour de la formation)**
- Les réunions
- Enquête après un accident du travail ou une maladie professionnelle
- Intervention lors de dangers graves et imminents
- Mission d'étude de documents présentés par l'employeur
- La promotion de la prévention...

### **L'analyse de l'accident de travail :**

- Coût d'un accident de travail
- La tarification
- Les différentes phases de l'accident
- L'arbre des causes
- Les différentes mesures de préventions
- La hiérarchisation des mesures
- Le suivi des mesures

### **Les maladies professionnelles :**

- Notions d'anatomie, de physiologie, de pathologie
- Les tableaux des maladies professionnelles
- Les TMS
- Etude de cas (si possible)

### **Les risques spécifiques (contenu adapté aux besoins de l'entreprise):**

- Les risques de chutes de plain-pied
- Les risques de chutes de hauteur
- Les risques liés aux équipements de travail
- Les risques liés à l'électricité
- Les risques liés au bruit
- Les risques liés à la circulation interne
- Les risques liés à l'activité physique
- Les risques routiers .....

### **L'évaluation des risques / Le document unique :**

- Différence entre un danger et un risque
- Les enjeux de l'évaluation des risques
- Les références réglementaires
- Les différentes étapes du projet
- La mise en place d'un programme de prévention
- La mise en oeuvre des actions

## INSCRIPTION VALANT BON DE COMMANDE

**NOM DE LA SOCIETE :** \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Téléphone : \_\_\_\_\_ Portable : \_\_\_\_\_

Code postal : \_\_\_\_\_ Ville : \_\_\_\_\_ Mail : \_\_\_\_\_

**Adresse de facturation :** \_\_\_\_\_

Inscriptions	NOMS	PRENOMS	Téléphone	@
1 <sup>er</sup> participant				
2ème participant				
3ème participant				
4ème participant				
5ème participant				
6ème participant				
<b>MONTANT A REGLER : 825 € X Participant(s) =</b>				

*(inclus 21 h de formation + pauses + 3 déjeuners)*

**\* session maintenue à partir de 6 participants**

**(Acompte de 50 % à joindre avec le bon de commande)**

**Conditions de réservation :** Les inscriptions ne seront effectives qu'à réception du bon de commande dûment daté, tamponné et signé accompagné de l'acompte. Le solde restera à régler à réception de facture. .

La signature de ce bon de commande entraîne l'acceptation sans modification des conditions générales de vente en annexe.

A:

Le :

Nom du signataire :

Qualité du signataire :

Cachet / signature

**A retourner à :**

**CARADYN** – 101 Allée de la Sariette  
 83 160 LA VALETTE DU VAR  
 Téléphone : 09 82 41 33 57 ou 07 60 54 32 90  
 Mail : christine.berthon@caradyn.fr

## CONDITIONS GENERALES DE VENTE

### COMMANDE

Toute commande de formation suppose que le client accepte le contenu du stage qui lui a été communiqué.

### CONVENTION DE FORMATION

Une convention de formation standard peut être adressée sur simple demande de la part du client.

### CONVOCATIONS

CARADYN ne peut être tenue responsable de la non réception de la convocation quels qu'en soient le ou les destinataires chez le client, notamment en cas d'absence du ou des stagiaires à la formation. Dans le doute, il appartient au client de s'assurer de l'inscription de ses stagiaires et de leur présence à la formation.

### PRIX ET CONDITIONS DE PAIEMENT

Nos prix sont établis en nets. La facture est adressée directement au client avant exécution de la prestation. Celle-ci peut être adressée directement à un organisme de gestion de ses fonds de formation sous réserve qu'un bon de commande de la part de cet organisme soit adressé à CARADYN avant le début de la prestation.

Cette disposition ne dispense pas le client d'adresser un bon de commande à CARADYN. En cas de non règlement par l'organisme de gestion des fonds de formation du client, quelle qu'en soit la cause, la facture devient exigible auprès du client. Tout stage commencé est considéré comme dû dans son intégralité

### REGLEMENT

Le règlement des factures peut s'effectuer :

- par chèque
- par virement bancaire

### RIB : BNP PARIBAS

Etablissement 30004

Code Guichet 01943

Compte 00010019954

Clé RIB 59

### ANNULATION, ABSENCE, REPORT D'INSCRIPTION

Toute annulation d'inscription doit être signalée par téléphone et confirmée par écrit.

Un remboursement ou un report seront possibles que si l'annulation nous parvient au moins 30 jours avant la date du stage. Passé ce délai, aucun remboursement ni report ne pourra être exigés. Pour les annulations à moins de 15 jours avant la date du stage les frais de réservation des chambres vous seront refacturés. En cas d'absence du stagiaire, la prestation commandée sera facturée en totalité.

### ANNULATION D'UN STAGE

CARADYN se réserve la possibilité d'annuler tout stage en cas de manque de participants de problème technique et cas de force majeure. Dans ce cas, les stagiaires seront prévenus avant le début du stage et leur inscription automatiquement reportée à la session suivante.